



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 02 / 2026 à 20:21

Date de publication : samedi 1 juin 2024 à 03:20

Type : Constitution SAS

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 30/05/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

# LES POIS SONT ROUGES

**Siège social** : 193 chemin de la magnanerie 38320 HERBEYS **Capital** : 1000

**€ Objet social** : - La fourniture de services de traiteur, incluant la préparation, la livraison et la présentation de repas et de boissons lors d'événements privés, professionnels ou institutionnels, ainsi que pour des particuliers,

- La prestation de services de location de personnel dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et de l'événementiel, notamment la mise à disposition de cuisiniers, serveurs et autres professionnels qualifiés,

- L'activité de commerce de détail de produits alimentaires et de boissons, comprenant la vente de produits utilisés, avec ou sans lien avec la prestation de services traiteur.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets

concernant ces activités,

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. **Président** : M VEBER Simon demeurant 193 chemin de la magnanerie 38320 HERBEYS élu pour une durée illimitée **Directeur Général** : Mme GOLLY Marion demeurant 327 chemin de pragard 38320 HERBEYS **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix des actionnaires disposant du droit de vote sachant que les actions du cédant ne sont pas prises en compte pour le calcul de cette majorité. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/b2352225-8a96-4933-b018-0dfadb361972-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex